

**COMMUNE DE
MONTROND LE CHATEAU**

**Révision du POS en PLU
Modification Zonage d'Assainissement Enquête
Publique**

Par arrêté du 08 décembre 2014, le Maire de la commune de Montrond le Château a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe pour le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le nouveau zonage d'assainissement.

A cet effet, Mme Carole JEANBOURQUIN, Juriste a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Besançon comme Commissaire Enquêteur. M. Gérard AMBONVILLE, Directeur d'hôpital honoraire a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Besançon comme Commissaire Enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Montrond le Château du mardi 6/01/2015 au mercredi 4/02/2015 aux jours et heures habituels d'ouverture. Toute personne pourra prendre connaissance des dossiers au secrétariat aux jours et heures d'ouverture des bureaux : le mardi de 10 h 30 à 11 h 30, le mercredi et vendredi de 17 h 30 à 19 h 00, le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les :

- 06/01/ 2015 à 9 h à 12 h 00,
- 17/01/2015 de 9 h 00 à 12 h 00,
- 23/01/2015 de 16 h 00 à 19 h 00,
- 04/02/2015 de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de PLU et le zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier à la Mairie, 6 rue de la Mairie – 25660 MONTROND LE CHATEAU à l'attention du commissaire enquêteur. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Mme le Maire ou de M. Luc FOURQUET, 1^{er} adjoint, à la mairie de MONTROND LE CHATEAU (tél : 03 81 86 78 95 ou mairie@montrond-le-chateau.fr).

A l'issue de l'enquête et dans un délai de 1 mois, le commissaire enquêteur remet à la Commune son rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la Mairie. Ils seront également publiés sur le site Internet www.montrond-le-chateau.fr

Le Maire